



**MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
SPORTS
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ACADEMIE DE
CLERMONT

Décision

portant nomination du jury de l'examen professionnel de sélection pour l'avancement au grade d'adjoint technique principal de recherche et de formation de 2ème classe du ministère chargé de l'enseignement supérieur, session 2021

N° 00000ADTPC1006

Le recteur de l'académie de CLERMONT

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 24 mars 2021 autorisant au titre de l'année 2021 l'ouverture d'examens professionnels pour l'avancement au grade d'adjoint technique principal de 2ème classe de recherche et de formation et fixant le nombre et la répartition des postes offerts ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2021 fixant les dates et modalités d'organisation de l'examen professionnel pour l'avancement au grade d'adjoint technique principal de recherche et de formation de 2ème classe dans l'académie de CLERMONT, au titre de l'année 2021,

DÉCIDE

Article unique : Sont nommés membres du jury de l'examen professionnel de sélection pour l'avancement au grade d'adjoint technique principal de recherche et de formation de 2ème classe, session 2021, dans l'académie de CLERMONT :

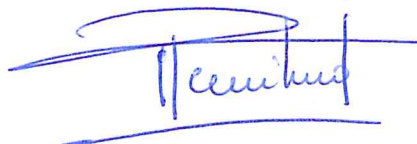
Monsieur THOMAZEAU François, administrateur de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, président, Université Clermont Auvergne, Clermont-Ferrand.

Madame PETITFRERE-MASTRAS Laetitia, attachée principale d'administration de l'état, experte, Direction des Services Départementaux de l'éducation nationale du Puy de Dôme, Clermont-Ferrand.

Monsieur COSTA Richard, attaché d'administration de l'état, Collège Albert Camus, Clermont-Ferrand.

Madame FOURNIER Sophie, ingénieure d'études de classe normale, Université Clermont Auvergne, Aubière.

Fait à _____, le 25/05 2021



Le recteur de l'académie de CLERMONT